

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 236 portant expulsion du territoire de la Côte française des Somalis du sieur Trombettas (Gérassimos).

n° 236

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 avril 1942

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1942

Date du numéro

30 avril 1942

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, commandeur de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la loi du 3 décembre 1849 rendue applicable à la colonie par décret du 29 mai 1874 promulgué à la Côte française des Somalis par arrêté du 18 septembre 1909

Vu les condamnations infligées le 11 avril 1941 et 27 juin 1941 au sieur Trombettas (Gérassimos) par le tribunal correctionnel de Djibouti,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1 er. — Le sieur Trombettas (Gérassimos), de nationalité hellénique, est expulsé de la Côte française des Somalis et dépendances.

Art. 2

— Le chef du Service de la sûreté est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.